AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-7-71 199090

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au Bulletin N° 130 de Juillet 1971 -

1971 - 20ème envoi

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Carpocapse des prunes :

Le vol des papillons de première génération (2ème vol) a commencé dès les tout derniers jours de juin et des pontes ont déjà été déposées. Il est probable que des pénétrations de jeunes chenilles vont avoir lieu à partir du 10 juillet.

Dans les vergers de pruniers sensibles où l'on redoute particulièrement les attaques de ce ravageur, un traitement devrait être appliqué à la fin de la semaine en cours.

Employer soit un produit à base de phosalone (à 60 g de MA/hl), soit un produit à base d'Azinphos (à 40 g de MA/hl), mais respecter scrupuleusement, de toutes façons, la législation sur les limites d'emploi des produits, avant récolte.

VIGNE

- Mildiou :

Le temps actuel est particulièrement favorable à la maladie, tandis que les grappes demeurent encore très vulnérables. De nouvelles taches, consécutives à la pluie prolongée des 4 et 5 juillet, vont apparaître dès le 11 ou 12 juillet. En conséquence, il serait prudent d'appliquer un nouveau traitement le plus près possible de ces dates si les conditions climatiques sont alors incertaines.

En cas de beau temps, on pourra différer l'application jusqu'à ce qu'une menace de pluie soit annoncée.

- Oïdium :

Ce champignon devient assez actif depuis quelques jours. Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à lutter contre le mildiou, ou effectuer un poudrage dans le cas de vignes très sensibles dans lesquelles on constate déjà la présence du parasite sur les grappes.

POMMES DE TERRE

- Mildiou (Tous départements) :

Des attaques graves de la maladie sont observées dans diverses régions de la circonscription, en particulier dans le Lot, les Hautes-Pyrénées, l'Aveyron.

Dans ce dernier département, et surtout dans les cultures du Ségala, la situation est brusquement devenue très sérieuse après les pluies du 23 au 26 juin qui ont permis de nombreux repiquages et la dissémination du champignon. La pluie prolongée du 4 au 5 juillet, très favorable, a certainement entraîné de nouvelles contaminations, notamment dans les plantations non traitées suivant nos précédentes indications.

Il est donc vivement recommandé d'intervenir par une application soignée à mettre en place au plus tard le 10 juillet sur les cultures non destinées à un prochain arrachage.

Pour les cultures atteintes, dont la tubérisation est déjà bonne, il est prudent d'effectuer un défanage en utilisant l'un des produits suivants : chlorate de soude (20 à 30 kg/ha selon le développement de la végétation), Dinosèbe, D N O C huileux, Diquat. Ce dernier produit n'est pas recommandé pour les cultures destinées à la production de plants en raison d'une certaine phytotoxicité à l'égard des tubercules. Eviter d'opérer par temps très chaud.

P.1258

/CULTURES LEGUMIERES/

- Mildiou et Alternaria de la tomate :

Renouveler, à la fin de la semaine en cours, le traitement conseillé dans notre dernier bulletin du 30 juin.

- Cladosporiose - Anthracnose du melon :

Nous rappelons les termes du bulletin du 21 juin 1971 (18ème envoi).

/CULTURES ORNEMENTALES/

- Cochenille floconneuse sur hortensia :

De nombreux hortensias sont, cette année, dans notre région, envahis par cet insecte (présence d'amas d'aspect cotonneux blanc pur à la face inférieure des feuilles qui renferment les oeufs). Actuellement, l'éclosion des jeunes larves est en cours. Dès la première journée chaude, effectuer sur les pieds atteints une pulvérisation soignée à base de parathion ou d'oléoparathion en s'efforçant de toucher la face inférieur des feuilles. Renouveler l'application une douzaine de jours plus tard.

BALMA, le 6 Juillet 1971

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées",

L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-